

N° anonymat :

N° 219

SESSION : 2019

ÉPREUVE : Comptabilisation

Nombre total d'intercalaires :  
(ne pas compter cette copie)

1

Note sur 20 :

Coefficient :

Note définitive :

Sujet : "Le modèle social français a-t-il vécu ?"

En 1986, le Président de la République François Mitterrand déclarait : "Dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé". Il soulignait ainsi l'impuissance constatée des pouvoirs publics à l'égard de la réalisation et du financement d'un des principaux objectifs du modèle social français.

Le système social français a longtemps été qualifié de "modèle". En effet, mis en œuvre à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il vise notamment à garantir la protection et l'intégration des individus, en tant que citoyens, dans la société nationale. À cet égard, il a pu constituer un modèle dans la mesure où il se fonde sur une logique hybride, à la fois assurantelle (système bismarckien) et universelle (système berlinois), issu du programme du Comité national de la Résistance (CNR) en matière de protection sociale. Par ailleurs, ce système institué en France a pu servir d'exemple à de nombreux pays étrangers, renforçant ainsi sa caractéristique de modèle par-delà les frontières nationales.

Ne rien inscrire dans cet emplacement

Ne rien inscrire dans cet emplacement

Toutefois, le modèle social français est désormais confronté à des enjeux nouveaux qui s'imposent à lui. À ce titre, il ne semble plus adapté aux évolutions économiques, sociales et environnementales contemporaines. En outre, l'action de l'Etat et des divers acteurs de la protection sociale en la matière se révèle en partie inefficace, à moins que son financement soit remis en question. Dans cette perspective, des réformes ont d'ores et déjà été menées à fin d'adapter le système social français aux défis auxquels il est aujourd'hui confronté. Elles démontrent néanmoins en partie insuffisantes pour garantir la pérennité d'un système social qui peine à s'éigner de nouveau en modèle.

Ainsi, comment poursuivre et renforcer l'adaptation du modèle social français, afin d'en garantir la pérennité, dans un contexte budgétaire et social toutefois contraint ?

Moitié du programme du Crif, le modèle social français apparaît aujourd'hui fragilisé (i). Son adaptation, menée à la faveur de réformes récentes, doit néanmoins être poursuivie pour en garantir la pérennité et l'efficacité (ii).

Le modèle social français se fonde sur une logique hybride, visant à garantir la protection et l'intégration des individus dans la société nationale (A). Confronté à de nouveaux enjeux, il ne semble toutefois plus adapté et peine à remplir de manière efficace ses objectifs (B).

Le modèle social français emprunte une voie médiane entre une logique assurantelle et une logique universaliste.

Établi par le CNI en 1944, le modèle social français s'appuie à la fois sur la logique assurantelle de la protection sociale et sur une perspective davantage universaliste. La première est héritée des mesures adoptées par le chancelier allemand Bismarck dans les années 1880 et reposait sur un financement contributif, ou partiellement sur les cotisations versées par les travailleurs. La seconde décèle du rapport du Britannique William Beveridge de 1946 et « fonde sur l'idée qu'il existe une logique d'avantage solidaire ».

Ainsi échappant aux deux conceptions, le modèle social français repose à la fois sur une logique contributive (en matière de retraites ou d'assurance chômage par exemple) et sur une logique universaliste (en matière d'intégration et de santé notamment). Ses principes qui se fondent s'appuient dès lors sur ces deux logiques complémentaires.

La protection et l'intégration constituent les deux fondements du modèle social français, en partie exporté à l'étranger.

Le modèle social français se pose sur un système spécifique de protection sociale. Ce dernier se structure autour de garanties, consacrées par la Constitution du 27 octobre 1946 et notamment par les dispositions de son quatrième alinéa. Au cours à partir de 1946, le régime sociale vise à prévenir les individus contre quatre risques principaux : la maladie, la vieillesse, les maladies professionnelles et les risques liés à la famille.

Le modèle social français se fonde également sur l'impôt sur l'ingénierie d'intégration. Ainsi, Dominique Jolin rappelle dans Qui est ce que l'intégration ? qu'il existe que l'intégration concilie un des objectifs principaux des politiques publiques visant à garantir la cohésion nationale et sociale. La loi de 1981 relative à la mise en œuvre de revenu minimum d'insertion (RMI), est à cette évidence de cette tendance. Cet impôt d'intégration se traduit en effet dans les politiques publiques menées en faveur des étrangers et du droit d'asile. Gérard Naujel a par exemple mentionné

L'importance de telles mesures pour les politiques globales menées en faveur de l'intégration (réfugiés et sans-papiers, la République sans au-delà d'ailleurs).

Ce modèle social a été en partie exporté à l'étranger. Il en va ainsi du dispositif français applicable en matière de salaire minimum qui a été progressivement mis en place, dans une logique territoriale, au sein de nombreux pays européens (en Allemagne à partir de 2015).

Cependant, le modèle social français a fait face, à partir des années 1970, à une triple crise.

En effet, Pierre Bourdieu, dans La logique dominante de l'Etat, considère que ce dernier et le modèle social qu'il porte ont fait l'objet d'une crise d'efficacité, de financement et de légitimité.

Le modèle social français a d'abord subi une crise d'efficacité, c'est-à-dire qu'il ne parvenait plus à remplir ses objectifs de protection et d'intégration. Ainsi, il ne pouvait plus à plusieurs contre le risque chômage, se dérouler atteignant environ 9,6% de la population active selon l'Insee en 2010. En outre, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (fixé à 60% du revenu médian) a tendanciellement augmenté à partir des années 1970.

J'aggravent du financement du modèle social français, celui-ci s'est déroulé dans la même période. De fait, le déficit de la sécurité sociale atteignait dans les années 2000 plus de 11 milliards d'euros. Il a néanmoins été réduit depuis pour atteindre 4,8 milliards d'euros en 2017 (comme dans comptes, octobre 2017).

Enfin, le modèle social français a fait face à une crise de légitimité. En externe d'abord, il a pu être vaincu en crise avec la construction européenne et les réformes décidées à travers elle. En intérieur ensuite, les critiques des citoyens à son égard, de même que leurs exigences croissantes, ont contribué à fragiliser ce modèle.

Tout ailleurs, le modèle social français peine à s'adapter aux nouveaux enjeux qui s'imposent à lui.

Dans La société du risque, Ulrich Beck met en exergue la globalisation et la transformation des risques encourus par les individus, le

modèle social français peine, à cet égard, à prendre en compte ces évolutions et les nouveaux risques qui y concourent.

D'abord, le modèle social français a perdu en partie son adaptabilité à l'égard des évolutions sociales et économiques contemporaines.

Ainsi, le vieillissement démographique soulève des interrogations sur la sustentabilité du système actuel de retraites. De même, les évolutions familiales (accroissement du nombre de familles recomposées ou mono-parentales) semblent insuffisamment prises en compte au sein d'un système social encore fondé sur le principe de la famille nucléaire.

En matière de travail, la numérisation de l'économie accorde la priorité et favorise un processus d'abstérence des compétences. Or, les droits sociaux sont encore majoritairement fondés sur le travail, dont le cœur demeure la norme (France métropole, avril 2017).

De plus, de nouveaux risques s'imposent désormais aux individus, pour lesquels le système social français peine à s'adapter. À cet égard, les risques psycho-sociaux n'ont que récemment été pris en considération dans le modèle de protection des travailleurs. Pour encore, les risques environnementaux demeurent encore à l'abri du modèle social français, alors même que leur prévention s'accroît, par exemple en matière de sécurité sanitaire.

Fondé à l'origine sur une logique hybride, héritée du programme de 1945, le système social français semble aujourd'hui avoir perdu son sens de modèle. En effet, il est désormais confronté à une triple crise d'efficacité, de financement et de légitimité et peine à s'adapter aux nouveaux risques qui s'imposent à lui.

Toutefois, des réformes de modernisation ont permis de renforcer son adaptabilité et son efficacité, notamment au regard des impératifs budgétaires actuels.

Un certain nombre de réformes ont visé à adapter le modèle social français aux enjeux auxquels il se trouve désormais confronté (1). Je n'aurai dépend néanmoins de la pertinence de son adaptation et du respect des nouveaux objectifs qui lui sont assignés (2).

Le modèle social français s'est de plus en plus orienté vers une logique davantage universitaire.

En effet, l'universalisation progressive du modèle social français s'est traduite par une réforme du financement de la sécurité sociale et par la mise en œuvre de mesures visant à garantir la solidarité entre les individus.

Le modèle social français, et en partie les dispositifs de sécurité sociale, a fait l'objet d'une focalisation de son financement. Ainsi, la Contribution sociale généralisée (CSG), créée en 1991, a pris progressivement de l'ampleur. En effet, les cotisations sociales ne représentent plus, en 2017, que 63 % des ressources des organismes de sécurité sociale.

Plusieurs mesures ont d'oreille déjà été adoptées afin d'adapter le modèle social français, dans une logique davantage fondée sur la solidarité : IP en va ainsi de la loi relative à l'adaptation de la sécurité au vieillissement de 2015 qui vise à davantage prendre en compte le vieillissement démographique et à garantir l'autonomie des personnes âgées.

L'adaptation progressive du système social français n'est accompagnée de la nécessité de maîtriser les dépenses qui lui sont associées.

Aux objectifs traditionnels de protection et d'intégration s'est ajouté un impératif de maîtrise des dépenses, fondé sur une logique d'efficience et de résultats.

En effet, depuis l'adoption du Pacte de stabilité et de croissance lors du sommet d'Amsterdam de 1997, les administrations de sécurité sociale

(ANOC) se trouve dans le calcul du ratio de dette et de déficit publics. Or, la limite de 3% de déficit nominal par rapport au PIB a conduit à la nécessité de maîtriser les dépenses liées au système social français. Il s'agit plus encore de contribuer à la réduction de la dette des administrations publiques (97,2% du PIB en 2013).

Ainsi, des mesures de maîtrise des dépenses sociales ont été mises en œuvre, à l'image, depuis 2004, de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM). La réduction des dépenses sociales a donc permis de poursuivre l'adaptation du modèle social français dans un cadre budgétaire stabilisé.

Le système social français demeure, à certains égards, un modèle dans la mesure où il réduit effectivement les inégalités et contribue, encore aujourd'hui, un exemple.

Dans un contexte où les inégalités de revenus et de patrimoine augmentent au niveau mondial (Pinketty, le capital au xx<sup>e</sup> siècle), la France parvient à contenir ces inégalités grâce au fait que la plupart des pays de l'OCDE les régularités de revenus sont moins marquée en France qu'au Royaume-Uni ou en Espagne par exemple. De même, le marché du travail français offre un protection supérieure par rapport à d'autres pays (Cahuc et Zylberberg, le chômage, fatalité ou nécessité).

Pourtant, le système social français apparaît encore comme un exemple pour de nombreux pays, notamment en matière de santé. Ainsi, le projet de loi américain "Obamacare" de 2010 visait à mettre en place une couverture maladie similaire, à certains égards, à la couverture maladie universelle (CMU).

La pérennité du modèle social français dépend toutefois de sa capacité à s'adapter.

Dans le bilan annuel de l'Etat-providence (2015), Elie Assouad

considérant que le développement durable et la transition écologique devraient constituer les fondements d'un nouvel modèle social et environnemental à l'échelle nationale et européenne. La poursuite de la transition écologique apparaît ainsi nécessaire au regard de la menace que connaît le réchauffement climatique, mais aussi afin de prévenir de manière efficace les individus contre les nouveaux risques associés.

De plus, l'objectif d'intégration suppose de prendre davantage en considération les évolutions induites par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En effet, selon le Cifreac, 57% des personnes de plus de 65 ans se connectent par quotidinement à Internet. De plus, les inégalités numériques représentent des marges d'adaptation conséquentes qu'il s'agisse de davantage prendre en compte.

Enfin, la réforme de la sécurité sociale passe nécessairement par la mise en place d'un cinquième risque "dépendance" afin d'adapter au mieux le modèle social français aux évolutions démographiques contemporaines. En outre, l'individualisation des droits sociaux, dès lors déjà engagée, pourrait être poursuivie.

Dès lors, le modèle social français, dans la mesure où il a fait l'objet d'adaptations nécessaires, surtout à certains égards, l'imperatif de maîtrise des dépendances n'est ainsi ajouté aux objectifs traditionnels de protection et d'intégration.

Toutefois, sa pérennité ne peut être garantie qu'au prix d'une adaptation continue et renforcée, notamment en matière environnementale, numérique et sociale. La fin, le modèle social français doit demeurer efficace afin de prévenir les individus contre des risques devenues globaux et immobiliels et de poursuivre une intégration effectue des personnes dans la société moderne.